

ANNÉE DE LANCEMENT : 2017
MONTANT GLOBAL : 280 000 € sur 3 ans
DURÉE EN MOIS : 12 mois
CHARGE ESTIMÉE EN J/H : 35/h semaine

PARTENAIRES : SAFER ; Chambre d'agriculture ; PNR de Lorraine

Alertées par l'enfrichement progressif de ses vergers, structures paysagères emblématiques des Côtes de Meuse, les CC des Côtes de Meuse-Woëvre et Territoire de Fresnes mettent en place des partenariats afin de développer et valoriser les activités et les productions fruitières locales dans le respect de ses paysages.



Contexte

- Mise en œuvre du PP dès la phase d'achèvement du programme d'actions autour de la problématique de la relance de l'activité arboricole dans le respect des **paysages de vergers, structure paysagère emblématique du territoire**. Axe stratégique 1 « cultiver les côtes de Meuse »,
- **4 actions 'verger'**, priorisées en COPIL annuel par les élus ont été lancées en 2017, impliquant en plus de la création d'un point info 'paysages et vergers', la mise en place de **partenariats avec la SAFER et la Chambre d'agriculture** et l'organisation d'une bourse aux vergers.



Premiers résultats

- Si tôt le programme d'actions élaboré, le **recrutement d'un animateur PP** et la tenue d'un COPIL où les élus ont retenu une des 4 orientations et son faisceau d'actions à mener sur l'année n+1 a placé rapidement le PP dans l'opérationnalité. Ce qui a relancé la motivation des élus et des partenaires que la phase étude avaient essoufflés.
- Le PP **a favorisé les partenariats**, fédérant autour de la problématique d'enfrichement des vergers familiaux les professionnels de la filière arboricole, le monde agricole, les propriétaires, les associations...
- La thématique vergers et les actions engagées ont permis de **mettre en synergie d'autres thématiques** telles que le tourisme et l'environnement et d'envisager à leur tour d'autres partenariats : (Convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre ; Lancement d'un programme d'évaluation de la Biodiversité ; Accompagnement de l'IGP des Côtes de Meuse dans une stratégie de communication).



Zoom sur la démarche

Mise en place de partenariats pour maintenir impliqués différents acteurs autour d'une même problématique

- **avec la SAFER** : signature d'une convention donnant accès au logiciel de notification de ventes afin de mieux **maitriser le foncier** et favoriser la reprise de parcelles à des fins arboricole ; enquête menées auprès des propriétaires de parcelles enfrichées identifiées afin de cerner leur intentions de transmission + mise en lien avec un programme d'évaluation de la Biodiversité (friche et biodiversité) menée par le CPIE.
- **avec la Chambre d'Agriculture** : **mission de conseil** auprès des producteurs (réunions collectives, accompagnement technique individuel, informations aux communes, renforcement du Point-Info Transmission...)





Le recrutement d'un animateur

- Un poste dédié au suivi et à la mise en œuvre du Plan de paysage est garant de sa pérennité. Le chargé de mission assure le lien entre les différents acteurs et partenaires impliqués dans la démarche et veille à la motivation et mobilisation des élus dans la durée.

Des élus qui restent mobilisés

- Maintien d'une instance sous la forme d'un Copil annuel permettant aux élus de définir l'orientation et les actions à mener pour l'année n+1 permet d'officialiser la feuille de route et au PP de garder une visibilité.
- Appui du PNR de Lorraine

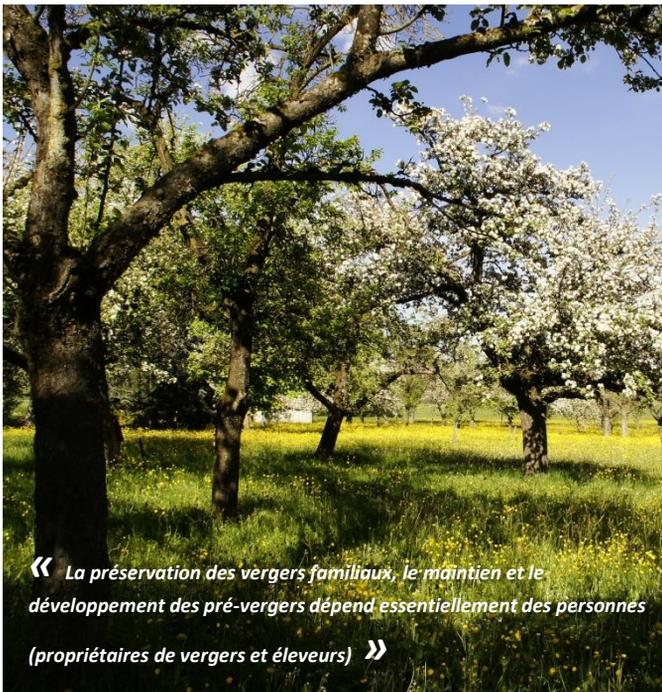
Une synergie d'acteurs autour d'un enjeu commun : la valorisation des vergers, structure emblématique du paysage des Côtes de Meuse :

- La thématique 'verger' fédère des acteurs économiques, associations, propriétaires, éleveurs, chambre d'agriculture, arboriculteurs autour du devenir des vergers et plus largement des paysages de Côtes de Meuse. Elle permet d'enclencher sur d'autres actions relevant du PP à savoir la maîtrise foncière, le tourisme vert et la biodiversité.



Sylvain DENOYELLE,
Président de la
Communauté de
Communes Côtes de
Meuse - Woëvre

« Le Plan de Paysage des Côtes de Meuse concrétise véritablement le lien entre le paysage et l'économie locale, dans un cadre exceptionnel... qui doit le rester. L'ingénierie et les compétences de l'ensemble des partenaires ont parfaitement complété le volontarisme des deux communautés de communes, autour de notre animateur, pour le compte d'acteurs économiques fort potentiel. »



« La préservation des vergers familiaux, le maintien et le développement des pré-vergers dépend essentiellement des personnes (propriétaires de vergers et éleveurs) »

➤ Pour aller plus loin

Site internet de la structure porteuse

<http://www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/fr/information/4012/plan-paysage-cotes-meuse>

Contact à la communauté de communes :
Julien FLECKSTEIN Animateur du PP des Côtes de Meuse

planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com

Autres fiches similaires :

Ce document a été produit dans le cadre du **Club Plans de paysage**.

Nos remerciements vont à Julien FLECKSTEIN Animateur du PP des Côtes de Meuse, qui a accepté plusieurs entretiens avec notre équipe ainsi qu'à M. Sylvain DENOYELLE, Président de la Communauté de Communes Côtes de Meuse – Woëvre pour son témoignage.

REDACTEURS : Nadia AUBRY Cerema Est

RELECTEURS : ...